

Marseille,
le 30 mai 2024

Destinataire(s) :

- Présidents de clubs
- Entraîneurs de clubs

Objet : Dispositif d'engagement exceptionnel pour la course par élimination 150BI Seniors Hommes

Mesdames et messieurs les présidents de clubs,
Mesdames et messieurs les entraîneurs de clubs,
Chers amis,

La Commission Nationale est en train de procéder à la revue des engagements.
Quand bien même la participation aux courses par élimination a rencontré un franc succès (environ 75 engagements), la course "150BI Seniors Hommes" ne contient que 4 engagements.

Le règlement sportif nous dit ceci :

"La compétition peut être organisée seulement s'il y a un minimum de 6 équipes/nageurs."

Vous l'aurez compris, nous ne remplissons pas ici les conditions.

De manière totalement exceptionnelle, parce qu'il s'agit de la première fois où cette course est organisée en Championnats de France, et parce que la résultante en serait l'annulation : la Commission Nationale a décidé de permettre des engagements **sur place**, jusqu'à la fin des cérémonies des médailles du **samedi 1er juin**.
Si vous êtes intéressés, il faudra vous adresser au secrétariat.
Compte tenu du contexte, l'engagement au 150BI Seniors Hommes sera gratuit (également pour les actuels engagés).

En espérant que nous pourrions atteindre le minimum requis. Je compte sur vous !

Je vous remercie par avance de votre compréhension, et vous donne rendez-vous ce weekend à St Avertin,

Cordialement,

David CARTRON
Président de la Commission Nationale NAP - FFESSM

